

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 F.CFA

www.adiac-congo.com

N° 3839 - JEUDI 1^{ER} OCTOBRE 2020

CONJONCTURE

Septembre se termine sous le signe de la stabilité



Le siège de la BCC à Kinshasa/Gombe

Le Pacte de stabilité du cadre macro-économique et monétaire pris par le gouvernement de la République et la Banque centrale du Congo (BCC) continue à produire ses effets. La dernière réunion du Comité de conjoncture économique a salué les avancées enregistrées, tout en insistant sur le respect des engagements pour préserver la stabilité des principaux paramètres.

La note de conjoncture du 21 au 25 septembre 2020 a relevé une situation économique stable. Il n'est signalé aucune surchauffe dans la formation des prix des produits de première nécessité sur les différents marchés. Le taux de change du franc congolais par rapport au dollar américain demeure inchangé au parallèle. Au niveau de l'indicateur publié par la BCC, l'on fait état d'une légère appréciation.

Page 3

PARLEMENT DU RIRE

Les Nyota prêtes pour la Saison 10



Les Nyota

Le duo féminin des humoristes congolaises, Prynccesse et Jovitha, est attendu dès ce jeudi 1er octobre en Côte d'Ivoire. Les deux amuseuses procéderont à l'enregistrement de leurs deux nouveaux sketches le lendemain de leur arrivée au Palais de la culture d'Abidjan. Ravies de faire leur retour sur la scène sous les projecteurs du Parlement

du rire, les Nyota avouent qu'elles ont pris du temps à mettre au point leurs nouvelles créations. Il n'était pas aisé de créer dans le contexte particulier de la pandémie qui a affecté leur travail, même si elles ont mis à profit le temps du confinement pour écrire des nouveaux sketches, chacune de son côté.

Page 4

TSHOPO

La coordination provinciale du MISS-RDC projette une marche pacifique

Le Mouvement des indignés de la situation sécuritaire en République démocratique du Congo (M.I.S.S-RDC)/coordination de la Tshopo, et d'autres mouvements citoyens projettent d'organiser une marche pacifique ce 1^{er} octobre 2020 pour exiger la mise en place d'un Tribunal pénal international pour la RDC. Aussi, ces mouvements citoyens de la Tshopo ont été unanimes avec ceux de Kinshasa pour exiger l'expulsion de l'ambassadeur rwandais en RDC, Vincent Karega, accusé de « révisionnisme »



Une manifestation à Kinshasa pour exiger l'expulsion de l'ambassadeur du Rwanda en RDC relations entre les deux pays

après un tweet controversé sur l'histoire douloureuse des

Page 2

CENSURE DE « MAMA YEMO »

Treize activistes contestent la mesure

Signataires d'un communiqué posté en ligne le 27 septembre, ces activistes promettent de soutenir l'artiste « Le Karnapa » qu'ils estiment accu-

sé à tort et condamné injustement à payer une amende. Ils entendent mener des actions sur terrain si l'auteur de la chanson « Mama Yemo » n'est

pas rétabli dans ses droits. Quoiqu'il n'ait pas répondu, le 25 septembre, à la convocation du Parquet de la Gombe qui lui avait été signifiée à cet effet, le chanteur écope d'une amende allant de six cents à deux mille dollars Us pour avoir manqué de soumettre à la commission de censure des chansons et spectacles, son tout nouveau single.

Page 3

TSHOPO

La coordination provinciale du MISS-RDC projette une marche pacifique

Dans cette action, ce mouvement associé à d'autres mouvements citoyens veut exiger le départ de l'ambassadeur rwandais en RDC et soutenir l'application du rapport Mapping de l'ONU.

Le Mouvement des indignés de la situation sécuritaire en République démocratique du Congo (M.I.S.S.-RDC)/coordination de la Tshopo, et d'autres mouvements citoyens dont Filimbi, Lucha, etc., projettent, pour le 1er octobre 2020, une marche pour exiger la mise en place d'un Tribunal pénal international pour la RDC. Cette action partira du rond-point commune de la Tshopo pour chuter à l'exécutif provincial où un mémorandum sera lu et déposé. Aussi, ces mouvements citoyens de la Tshopo ont été unanimes avec ceux de Kinshasa pour l'expulsion de l'ambassadeur rwandais en RDC, Vincent Karega.

La décision des mouvements citoyens a été prise lors d'une rencontre tenue dans la ville de Kisangani, autour du rapport Mapping, dix ans après sa publication. « Que faire pour pousser à la mise en application de ce rapport afin que les auteurs bien identifiés puissent répondre de leurs actes ? », se sont demandés les par-

Affiche du MISS-RDC pour une action prévue le 1er octobre

ticipants à cette activité. A l'issue de cette conférence, toutes les couches présentes à la rencontre, notamment les représentants de la société civile, des organisations non gouvernementales ainsi que le comité des victimes directes des atrocités ont reconnu qu'il n'existe pas de paix durable sans justice ou réparation. A Kinshasa, la marche anti-Karega organisée il y a près de deux semaines avait été réprimée par la police mais les manifestants avaient résisté jusqu'à atteindre le ministère des Affaires étrangères où ils avaient été reçus par les autorités. Il est, en effet, le MISS-RDC, très engagé dans le lancement de la campagne de réactivation du rapport Mapping. Sa coordinatrice, Nicole Kavira, est intervenue, dans ce sens, dans une conférence organisée à Paris, en France, sur l'importance du Tribunal pénal international pour la RDC.

Lucien Dianzenza

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Eilon
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dorly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,
Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

CONJONCTURE

Septembre se termine sous le signe de la stabilité

Tout au long de la dernière semaine du mois, le gouvernement de la République a noté une évolution satisfaisante du rythme de formation des prix des produits de première nécessité et du taux de change.

Le Pacte de stabilité du cadre macro-économique et monétaire pris par le gouvernement de la République et la Banque centrale du Congo (BCC) continue à produire ses effets. La dernière réunion du Comité de conjoncture économique présidée par le Premier ministre, Sylvestre Ilunga Ilunkamba, a salué ainsi les dernières avancées enregistrées, tout en insistant sur le respect des engagements pour préserver la stabilité des princi-

paux paramètres. La note de conjoncture de la semaine du 21 au 25 septembre 2020 a constaté une situation économique plutôt stable. En effet, il n'est signalé aucune surchauffe dans la formation des prix des produits de première nécessité sur les différents marchés. Par ailleurs, le taux de change du franc congolais par rapport au dollar des États-Unis d'Amérique demeure inchangé au parallèle. Toutefois, au niveau de l'indicatif publié par

la BCC, l'on fait état d'une légère appréciation.

Pour Sylvestre Ilunga Ilunkamba, il s'agit de maintenir le cap de la stabilité pour retrouver le chemin de la croissance économique. Il appelle la nation entière à persévérer dans l'effort. Pour son gouvernement, il invite les ministères sectoriels à concevoir des politiques pour l'encadrement de leurs secteurs respectifs. En cette période difficile pour le pays à cause de la crise sanitaire

et de ses effets déstabilisants sur l'économie, les ministères les plus visés sont naturellement l'agriculture, le commerce et les télécommunications. Entretemps, sur le terrain, la pandémie de la Covid-19 n'a pas dit son dernier mot. Il est ainsi primordial de veiller à aucune rupture dans l'application du Pacte de stabilité d'autant plus que la note du secteur minier a révélé quelques mouvements au niveau des cours des principales ma-

tières premières. Le cobalt est en légère hausse, tandis que le cuivre, l'or et l'argent affichent une légère baisse. Lors de la prochaine rencontre qui se tiendra le 6 octobre prochain, il y aura la note détaillée du reste très attendue du gouverneur de la BCC, Déogratias Mutombo, sur les réserves de change au sein de son institution.

Laurent Essolomwa

NAVIGABILITÉ DU FLEUVE CONGO

Kinshasa s'appuiera sur l'expertise égyptienne

Mardi 29 septembre, une délégation de l'Autorité de génie militaire des Forces armées égyptiennes conduite par le général Mahmoud Shain, accompagnée de l'ambassadeur d'Égypte en RDC, Hamdy Shaban, a échangé avec le premier ministre, Sylvestre Ilunga. Au menu des discussions, il est question de réaliser des études de faisabilité sur la navigation du fleuve Congo de Boma jusqu'à Kinshasa. Du côté égyptien, l'on confirme déjà des visites de reconnaissance aérienne sur le site du projet.

Entre Kinshasa et Matadi, soit 350 km, il y a 32 chutes qui rendent la navigabilité tout juste impossible. Kinshasa veut ainsi s'appuyer sur l'ingénierie militaire égyptienne qui a piloté le mégaprojet du Canal de Suez pour mieux exploiter le fleuve. Les études de faisabilité égyptiennes vont permettre d'ouvrir ce bief non navigable et de développer une véritable ligne commerciale entre Banana et Kinshasa. Sur le terrain, les experts égyptiens ont bien évalué la complexité du projet : « Nous avons commencé les visites de reconnaissance aérienne en visitant le site du projet. Nous avons l'intention de faire d'autres visites sur le terrain afin de découvrir l'endroit approprié pour faire le canal devant rendre le fleuve Congo navigable », a affirmé le général Mahmoud Shain. Dès lors, la descente sur le lieu permettra de découvrir un site précis pour ériger le projet.

La délégation égyptienne à Kinshasa comprenait aussi les responsables de deux entreprises qui travaillent déjà dans différents projets en RDC, en l'occurrence ARAB Contractor et Hassan Allan. Selon quelques analystes, Kinshasa doit certainement envisager de faire renaître la liaison entre la riche cité pétrolière de Moanda et Kisangani. Mais pour l'heure, il est davantage question de mobiliser l'expertise égyptienne pour réaliser des études de faisabilité sur la navigation du fleuve Congo de la ville portuaire de Boma à la capitale. Pas moins de six entreprises égyptiennes vont aider à réaliser ces études. Rien n'empêche que certaines parmi elles soient retenues dans l'exécution du projet. En quelque sorte, la visite d'une aussi forte délégation égyptienne à Kinshasa s'explique par la nécessité de faire de la prospection pour le second volet du projet. Du côté de la diplomatie de l'Égypte, son ambassadeur en RDC a réaffirmé la détermination de son pays de renforcer les liens d'investissement avec Kinshasa. Au cours d'une séance de travail à la primature, il y avait aussi un tour d'horizon sur les différents domaines de coopération bilatérale entre la RDC et l'Égypte.

Laurent Essolomwa

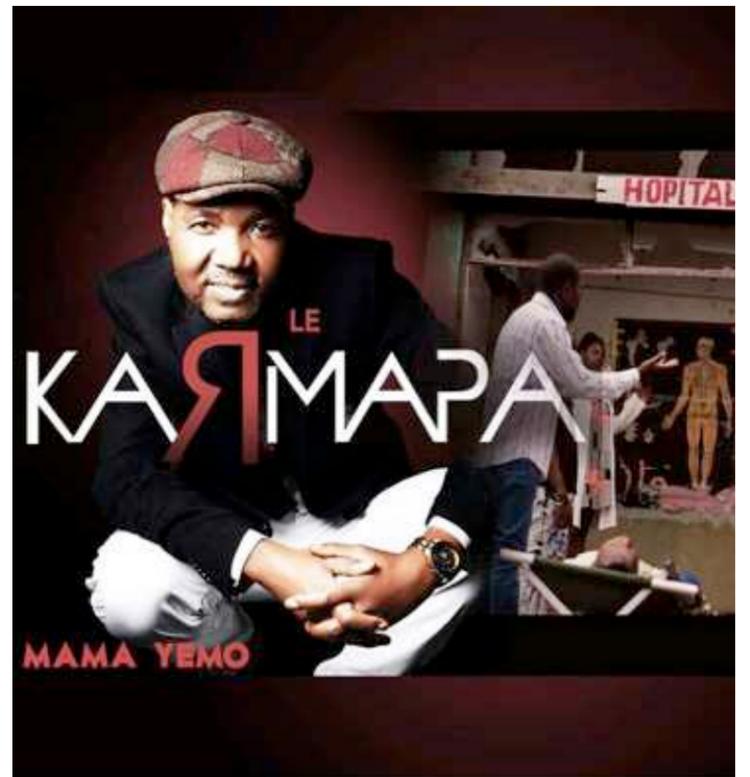
CENSURE MAMA YEMO

Treize activistes contestent la mesure

Signataires d'un communiqué qu'ils ont posté en ligne le 27 septembre, ils donnent de la voix mais aussi promettent de soutenir Le Karmapa qu'ils estiment accusé à tort et condamné injustement à payer une amende en menant des actions sur terrain si ce dernier « n'est pas rétabli dans ses droits ».

Les activistes s'ajoutent aux nombreuses voix qui se sont élevées fustigeant la censure de la chanson Mama Yemo. Tous plaident en faveur du Karmapa, plusieurs également désapprouvent que l'artiste soit aux prises avec la justice suite à une plainte du corps médical de l'hôpital général de référence de Kinshasa, l'ex-Mama Yemo. En outre, quoiqu'il n'ait pas répondu, le 25 septembre, à la convocation du Parquet de la Gombe qui lui avait été signifiée, à cet effet il écope d'ores et déjà d'une amende allant de 600 à 2 000 dollars américains pour avoir manqué de soumettre à la commission de censure des chansons et spectacles son tout nouveau single. Le Karmapa est donc tombé sous la rigueur de la loi qui exige de le faire avant toute diffusion publique, apprend-on. Il a du reste été entendu à ce sujet le 29 septembre et devrait l'être à nouveau dans les heures à venir.

Quoiqu'il en soit, avec les marques de sympathie témoignées à l'artiste qui se multiplient sur les réseaux sociaux, les avocats-conseils du chanteur ne sont pas les seuls à prendre son parti. Treize activistes congolais appartenant, comme ils le soulignent, à « des différents mouvements citoyens de la République démocratique du Congo » sont au nombre de ceux qui sollicitent la levée de l'interdiction



Mama Yemo, le nouveau single du Karmapa censuré (DR)

de diffusion de la chanson dans les médias et tous lieux publics. Ces derniers se disent « étonnés de la censure de la chanson Mama Yemo ». Dès lors, sont-ils convaincus, « censurer une chanson révolutionnaire d'un artiste qui ne faisait qu'interpeller les autorités sur les conditions des soins précaires à l'hôpital général de référence de Kinshasa, ex-Mama Yemo, est une injustice de trop et une restriction de la liberté d'expression et d'opinion dans un pays qui se veut démocratique ». Et, à l'adresse de la commission de censure, ils rappellent que son rôle est d'interdire les chansons « qui

dépravent les mœurs ». Qui plus est, les dits activistes sont d'avis que le morceau incriminé devrait plutôt conscientiser « les autorités à réhabiliter et équiper cet hôpital historique de plus de 108 ans d'existence ». Pour leur part, ils « appellent à la solidarité de tous les artistes congolais et se réservent le droit d'organiser dans les jours les plus proches les actions de terrain pendant lesquelles la chanson Mama Yemo de l'artiste Karmapa sera jouée et distribuée à la population au cas où il n'est pas rétabli dans ses droits ».

Nioni Masela

PARLEMENT DU RIRE

Les Nyota prêtes pour la Saison 10

Le duo féminin des humoristes congolaises, Prynresse et Jovitha, est attendu dès ce jeudi 1er octobre en Côte d'Ivoire et procéderont à l'enregistrement de leurs deux nouveaux sketches le lendemain de leur arrivée au Palais de la culture d'Abidjan.

Toute excitée à la seule idée de remonter sur scène après plusieurs mois de « sevrage », Covid-19 oblige, Prynresse Watuwila a confié au Courrier de Kinshasa, le mardi 29 septembre, que tous les détails sont réglés. « Nous avons passé notre test hier et c'est négatif pour nous deux », a fait savoir la jumelle de Jovitha Songwa. Pour le reste, affirme-t-elle : « Nous ne savons pas trop ce qui nous attend à l'aéroport et à Abidjan ». Et à cet effet, elle nous a avoué les yeux pétillants de joie : « Nous sommes bien curieuses de voir ce que nous réserve ce premier voyage après la Covid-19 ».

Ravies de faire leur retour sur la scène sous les projecteurs du Parlement du rire, Les Nyota avouent qu'elles ont pris du temps à mettre au point leurs nouvelles créations. Il n'était pas aisé de créer dans le contexte particu-



Les Nyota (DR)

lier de la pandémie qui a affecté leur travail. Même si, elles ont mis à profit le temps du confinement

pour « écrire des nouveaux sketches chacune de son côté ». Elles ont reconnu avoir vécu cette période comme « une contrainte » : « Ce n'était pas du tout facile de peaufiner nos nouveaux sketches. Nous n'avions pas eu l'occasion de nous voir pendant le confinement. D'habitude après avoir écrit, nous prenons le temps de nous lire et harmoniser nos vues ensemble en répétition. Cependant, nous avons repris les répétitions juste après le déconfinement ». Autre chose, du côté de la télé-réalité, l'incertitude a plané un bon moment et cela n'était pas de nature à motiver. « Nous avons envoyé nos textes depuis le mois de mars parce

qu'au départ, le tournage était prévu pour le mois d'avril mais à cause de Covid-19, nous n'avons reçu de réponse que le 8 septembre », ont-elles expliqué.

Tout ce à quoi Les Nyota s'occupent à présent, soutient-Prynresse, « c'est de travailler comme des forcenées sur La tricherie et L'école, les deux nouveaux textes que nous n'avons pas encore rôdé. Nous les testerons directement sur le public ivoirien ». Quoique prise dans l'excitation que suscite le fait de participer à la Saison 10 du Parlement du rire, Prynresse ne nous a pas caché qu'elle aurait souhaité plus. Ainsi, nous a-t-elle confié : « Mon seul regret c'est que si nous avions eu le temps de nous voir normalement pendant les quatre mois où nous étions cloîtrées, nous aurions pu faire beaucoup d'autres choses ».

Nioni Masela

« c'est de travailler comme des forcenées sur La tricherie et L'école, les deux nouveaux textes que nous n'avons pas encore rôdé. Nous les testerons directement sur le public ivoirien ».



**MEILLEURS
PRODUITS
D'ASSURANCES
AUX MEILLEURS
PRIX**

**SOCIETE YA BISO
MOKO BANA MBOKA**

**SOCIETE YA BISO
MOKO BANA MBOKA**



Assurance automobile



Assurance incendie



Assurance tous risque chantier



Assurance incendie



Assurance tous risque chantier



Assurance voyage

**PLUS DE 50 ANS DE METIER,
LEADER DES ASSURANCES**

EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE

COVID-19

Plaidoyer pour la lutte contre la maladie en milieu carcéral

L'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture au Congo (Acat), que dirige Christian Loubassou, plaide pour que la direction de l'administration générale et pénitentiaire multiplie des efforts contre la propagation du coronavirus.

L'objectif est d'avoir un plan d'action conséquent afin de concourir à la prévention contre la maladie.

Les plaidoiries en faveur de cette direction font suite au constat de l'Acat et son partenaire, la Fédération internationale de l'action des chrétiens pour l'abolition de la torture (Fiacat), sur les mauvaises conditions de vie des détenus en République du Congo, a expliqué Christian Loubassou.

Les conditions médiocres s'observent dans le domaine de la santé, des ressources humaines, transports, d'adduction d'eau potable et d'électricité. Les maisons de détention sont également confrontées au manque de laboratoire des examens médicaux, de moyens roulants ainsi qu'à l'insuffisance du personnel.

Les deux associations ont dénoncé ce mode de vie à l'issue d'une réunion de travail avec les acteurs de la société civile, les agents de l'action humanitaire, du pénitentiaire, les médecins et bien d'autres.

L'échange a porté sur le thème



Les participants de la réunion de travail des acteurs de la société civile (Adiac)

« La prévention de la propagation de la pandémie du coronavirus dans les lieux privatifs en République du Congo » afin de répondre à la problématique et également d'identifier les meilleures actions qui pourront les accompagner dans leur riposte contre la pandémie du coronavirus et d'autres fléaux identifiés dans ces lieux.

Le directeur général de l'administration pénitentiaire, le colonel Jean Blaise Komo, a donné une communication sur

le thème « La problématique de la gestion de la riposte à la covid-19, par la direction générale d'administration pénitentiaire dans les maisons d'arrêt au Congo dans la mise en place d'un dispositif de prévention et de lutte contre le coronavirus ». L'orateur a émis le souhait aux services d'alerte, notamment les associations, de les aider à lutter contre la propagation de la pandémie du coronavirus. Dès que le coronavirus a été détecté en mars au Congo, ex-

plique-t-il. Une cellule de crise a été mise en place dans le cadre de la lutte contre la maladie dans les maisons d'arrêt. « *Aucun détenu n'a été reçu dans les maisons d'arrêt en cette période de coronavirus pour éviter la propagation de la maladie* », a-t-il déclaré.

En période de confinement, les détenus ont été occupés dans les ateliers à confectionner des masques, à la continuation de la formation scolaire pour ceux qui présentaient les examens

d'Etat.

Par contre, pendant le déconfinement, les cellules d'assoupissements ont été aménagées, les opérations de désinfection et de fumigation des maisons d'arrêt ont été effectives.

Les interrogations ont porté sur les dispositions prises par la direction pour dissuader des visiteurs, la prise en charge de l'état psychologique des détenus ainsi que les condamnés des audiences correctionnelles. Jean Blaise Komo a répondu : « en cette période de coronavirus, un seul visiteur a été retenu selon son choix du détenu. De même ils sont assistés par des personnes et des confessions religieuses ».

La réunion a été marquée par des travaux de groupe sur différents thèmes, notamment sur l'identification des actions à mener dans les maisons d'arrêt en vue de l'amélioration des services de santé, l'identification des actions de sensibilisation et judiciaires pour limiter la propagation de la covid-19 dans les lieux privatifs de liberté.

Lydie Gisèle Oko

L'OMS promet 120 millions de tests pour les pays pauvres

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a annoncé, le 28 septembre, que les pays les plus démunis pourront avoir accès à cent-vingt millions de tests Covid-19, à un prix unitaire maximum de cinq dollars.

« Nous avons un accord et un début de financement. Maintenant nous avons besoin du montant total pour pouvoir acheter des tests », a déclaré le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, au cours d'une conférence de presse virtuelle.

Pour l'heure, chaque test coûte cinq dollars, mais l'OMS comme ses partenaires ont souligné que le prix devrait encore baisser au fur et à mesure que les compagnies qui les produisent.

« Ces tests rapides antigéniques donnent des résultats en, approximativement, quinze à trente minutes, plutôt que plusieurs heures voire plusieurs jours, à un prix moins élevé et avec de l'équipement moins sophistiqué », a souligné le patron de l'OMS. Par ailleurs, les fabricants Abbott et SD Biosensor se sont mis d'accord avec la Fondation Bill et Melinda Gates pour rendre disponibles, pendant une période de six mois, cent-vingt millions de nouveaux tests faciles à transporter et à utiliser, a ajouté Tedros Adhanom Ghebreyesus.

« Ils ne sont pas la panacée, parce qu'ils sont un peu moins précis que les tests PCR », a reconnu Peter Sands, le directeur du Fonds mondial, qui a ajouté la lutte contre la Covid-19 aux autres luttes qu'il mène déjà contre le Sida, la malaria et la tuberculose, mais « cela va permettre de combler le fossé gigantesque qui sépare les pays riches des pays pauvres en matière de tests », a-t-il précisé.

En outre, Peter Sands a souligné que cent-vingt millions de tests ne suffiraient que pour deux semaines. La première commande doit être passée cette semaine, a-t-il précisé.

La pandémie a fait plus d'un million de morts dans le monde, depuis qu'elle est apparue en Chine à la fin 2019 et a infecté au moins trente-trois millions de personnes.

Yvette Reine Nzaba

BURKINA FASO/PRÉSIDENTIELLE

Christian Kaboré réaffirme sa volonté de continuer ses actions de développement

Le président du Burkina Faso, Roch Marc Christian Kaboré, a réaffirmé sa volonté de continuer ses actions de développement au profit de son pays, quelques heures après le dépôt de son dossier de candidature pour un second mandat par son équipe de campagne.

Le Mouvement du peuple pour le progrès (MPP, au pouvoir) a déposé mardi le dossier de candidature de M. Kaboré pour la présidentielle du 22 novembre prochain. « C'est un jalon que nous venons de poser, une étape que nous venons de franchir, dans notre volonté de continuer notre action de développement au profit de nos concitoyens », a tweeté M. Kaboré dans la soirée.

« Fort des acquis engrangés, en dépit des difficul-

tés sans précédent rencontrées, ma candidature est le témoignage de ma conviction qu'ensemble nous pourrions toujours apporter un plus à la construction d'un Burkina Faso de paix, de progrès, de justice, de liberté, et de démocratie », a-t-il ajouté.

Elu en 2015 dès le premier tour, avec 53,49% des voix, Roch Marc Christian Kaboré, 63 ans, brigue désormais un second mandat.

Sa candidature est soutenue par 65 formations et partis politiques membres de l'Alliance des partis pour la majorité présidentielle.

Les dépôts des dossiers de candidature pour la présidentielle du 22 novembre prochain au Burkina Faso ont débuté lundi, et ce jusqu'au 2 octobre prochain. Outre M. Kaboré, quatre autres candidats ont déposé leurs dossiers.

BÉNIN

Construction d'un Centre hospitalier et universitaire de référence dans la sous-région ouest-africaine

Les travaux de construction du Centre hospitalier et universitaire de référence (CHUR), qui fera du Bénin un pôle en matière de soins de santé de qualité avec des équipements de pointe dans la sous-région ouest-africaine, ont été lancés lundi après-midi à Abomey-Calavi, ville située à une vingtaine de kilomètres au nord de Cotonou, selon un communiqué publié mardi dans la métropole béninoise.

« D'un coût total de 116 milliards de francs CFA, ce CHUR a une capacité de 436 lits et dispose de services de pointe notamment en cardiologie interventionnelle, gastro-entérologie et autres spécialités médicales. En termes de chirurgie, nous aurons la chirurgie cardiovasculaire et thoracique, de l'ophtalmologie et d'oto-rhinolaryngologie de pointe sans oublier d'autres services comme la

chirurgie viscérale et traumatologique », a indiqué le ministre béninois de la Santé, Benjamin Hounkpatin, cité dans le communiqué.

Selon la même source, la réalisation de cet ambitieux programme de développement et d'investissement, qui repose sur 45 projets phares dans neuf secteurs clés du Programme d'action du gouvernement, vise un relèvement du taux d'investissement à 34% du

PIB via une collaboration accrue avec les partenaires du secteur privé.

Selon le document de politique de santé, au Bénin, la couverture en infrastructure sanitaire s'est améliorée depuis une dizaine d'années, dépassant un taux de 80%.

« Malgré l'amélioration de cette couverture en infrastructure sanitaire dans le pays depuis une dizaine d'années, de graves dysfonctionnements, notamment l'insuffisance du plateau technique (équipements) à tous les niveaux de la pyramide sanitaire compromettent l'efficacité du secteur », déplore la même source.

Xinhua

AVIS DE RECRUTEMENT

Une institution financière de la place recrute poste 1: comptable (Comptabilité Générale)

MISSIONS :

- Participer à la tenue de la comptabilité générale;
- Organiser, superviser et tenir la comptabilité des immobilisations;
- Mettre en œuvre l'étiquetage des immobilisations.

PROFIL RECHERCHE :

- Obtenir la liste des immobilisations à ventiler;
- Analyser les pièces comptables et trancher sur la comptabilisation en Immobilisations fermes ou non;
- Dans le cas des immobilisations fermes, enregistrer sur le logiciel « Amplitude_Asset »; dans le cas contraire faire des régularisations appropriées;
- Editer la liste des immobilisations acquises;
- Editer l'Etat de synthèse des immobilisations;
- Préparer les imputations comptables et enregistrer dans Amplitude Banque;
- Faire le cadrage Etat de synthèse / Comptabilité sur les acquisitions;
- Faire la mise à jour des immobilisations en cours;
- Faire le cadrage Etat de synthèse / Comptabilité sur les cessions;
- Réviser la liste des inventaires des immobilisations chaque fin de semestre;
- Participer aux inventaires physiques des immobilisations et mettre en œuvre l'étiquetage des immobilisations inventoriées chaque fin de semestre;
- Participer à la réception, au stockage et à la mise en service des immobilisations commandées;
- Autres tâches:
- Recevoir les pièces comptables de toutes natures d'opérations à passer manuellement;
- Préparer, saisir dans Amplitude et faire valider auprès du superviseur les imputations comptables à passer manuellement
- Participer à toutes autres tâches qui vous

seront confiées.

-Savoir-faire

- Savoir préparer une mission d'Audit sur les comptes...
- Avoir des connaissances en gestion, comptabilité et finances;
- Connaître et avoir la pratique de la réglementation COBAC
- Connaître Les Normes OHADA;
- Avoir la maîtrise du pack office (Excel, power point,...);
- La connaissance du logiciel « Amplitude Asset » serait un avantage;
- Savoir-être:
- Avoir le sens de la confidentialité et de l'éthique;
- Etre rigoureux et méthodique;
- Avoir une bonne capacité de gestion;
- Avoir un esprit de synthèse et d'analyse;
- Etre patient, courtois et avoir une écoute active.

QUALIFICATIONS/EXPERIENCES

formation universitaire BAC+3 en finances et comptabilité ou diplôme équivalent avec une expérience d'au moins trois (03) ans dans le métier au sein d'un cabinet d'expertise comptable ou d'une banque.

COMPOSITION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE :

- CV accompagné d'une photo et d'une lettre de motivation
 - Références des deux précédents employeurs (le cas échéant)
- Les dossiers de candidature devront être envoyés à l'adresse suivante : recrutement.talent@yahoo.com au plus tard le 12 Octobre 2020 à 17h00
- Aucun dossier ne sera pris en compte dépasser ce délai.
- NB : seuls les candidats (es) présélectionnés (es) seront convoqués(es) pour passer le test et les entretiens. Les dossiers de candidatures ne seront pas retournés.

AVIS DE RECRUTEMENT

Une institution financière de la place recrute poste 2: Fiscalité

MISSIONS :

- Mettre en place une veille fiscale;
- Faire des analyses fiscales en amont et donner des avis internes ou conseils;
- Faire des analyses fiscales en aval et procéder aux déclarations et paiements mensuels des impôts et taxes;
- Tenir correctement le dossier fiscal et participer aux VGC des missions d'impôts.
- Faire le contrôle comptable.

PROFIL RECHERCHE :

- Faire des analyses fiscales avant signatures de tout contrat de bail et sur toutes autres prestations externalisées;
- Faire des analyses fiscales avant signatures de toute convention avec la clientèle ou tout autre tiers;
- Préparer mensuellement les déclarations de tout impôt et taxe;
- Déclarer et Payer mensuellement tout impôt et taxe dû;
- Etablir et Déposer à l'Administration fiscale la DAS;
- Déterminer le résultat Fiscal chaque année, liquider et faire la déclaration de l'IS;
- Autres tâches:
- Contrôler les déclarations sociales de chaque mois;
- Faire le cadrage chaque mois entre déclarations Fiscales/Sociales et la comptabilité;
- Participer à toutes autres tâches qui vous seront confiées.
- Savoir-faire:**
- Savoir préparer une mission d'Audit ou contrôle en fiscalité...;
- Connaître et avoir la pratique de la réglementation COBAC;

- Connaître les Normes OHADA;
- Maîtriser le code Général des Impôts et tout autre législation en matière des impôts et taxes;
- Avoir la maîtrise du pack office (Excel, power point,...);
- La connaissance du logiciel « Amplitude » serait un atout

-Savoir-être:

- Avoir le sens de la confidentialité et de l'éthique;
- Etre rigoureux et méthodique;
- Avoir une bonne capacité de gestion;
- Avoir un esprit de synthèse et d'analyse;
- Etre patient, courtois et avoir une écoute active.

QUALIFICATIONS/EXPERIENCES

-formation universitaire BAC+3 en finances et comptabilité ou diplôme équivalent avec une expérience d'au moins cinq (05) ans dans le métier au sein d'un cabinet d'expertise comptable / de fiscalité ou d'une banque;

COMPOSITION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE :

- CV accompagné d'une photo et d'une lettre de motivation
 - Références des deux précédents employeurs (le cas échéant)
- Les dossiers de candidature devront être envoyés à l'adresse suivante : recrutement.talent@yahoo.com au plus tard le 12 Octobre 2020 à 17h00
- Aucun dossier ne sera pris en compte dépasser ce délai.
- NB : seuls les candidats (es) présélectionnés (es) seront convoqués(es) pour passer le test et les entretiens. Les dossiers de candidatures ne seront pas retournés.

VISITEZ LE MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée du Bassin du Congo

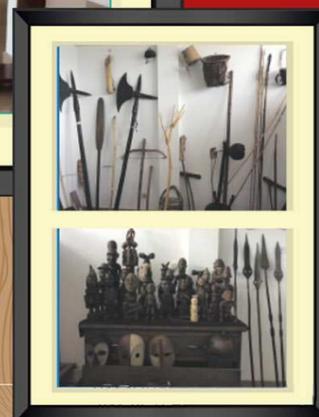
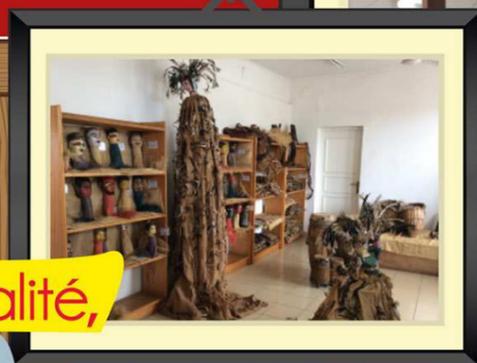
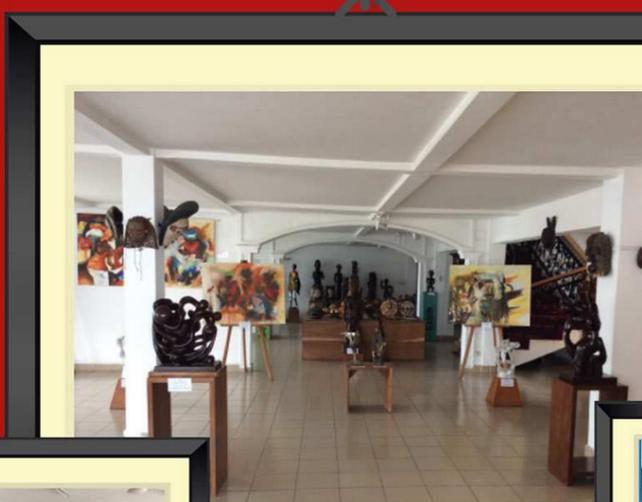
galerie CONGO ARTS ET EXPRESSIONS

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES

CÉRAMIQUES MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,** de la **Tradition** à la **Modernité**

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso immeuble les manguiers (Mpila) dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

COOPÉRATION CONGO-RCA

Les défis du développement urbain

Les ministres d'Urbanisme des deux pays viennent d'entamer des discussions autour d'un projet de mémorandum d'entente en matière d'aménagement du territoire, d'assainissement et d'habitat. Les deux parties misant sur le partage d'expériences, sont appelées à faire face aux principaux défis à savoir l'harmonisation de l'accord et sa vulgarisation, ainsi que la mobilisation des financements.

Dans le cadre des consultations ministérielles entre la République du Congo et la République Centrafricaine (RCA) qui se sont tenues à Brazzaville, le 18 septembre dernier, le ministre congolais de la Construction, de l'Urbanisme et de l'Habitat, Josué Rodrigue Ngouonimba, et son homologue centrafricaine de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Habitat, Gina Lawson Roosalem, ont échangé autour du projet d'un mémorandum d'entente.

Le futur accord de coopération devra, d'après les deux parties, contribuer au développement des projets communs à caractère urbain dans les principales villes centrafricaines et congolaises, notamment dans les localités frontalières en vue de préserver les relations de bon voisinage. Il devra également faciliter les échanges multilatéraux d'expériences à solliciter par l'une d'elles et les soutiens nécessaires pour l'aboutissement des projets étatiques retenus



Les deux ministres après l'entretien à Brazzaville/DR

dans l'intérêt des deux pays voisins.

Mieux, les deux parties s'engagent à élaborer et présenter à l'une et l'autre des projets étatiques qui concourent à l'amélioration des conditions de vie des populations, à l'assainissement, et aux voiries urbaines, au système cadastral... L'accord de coopération Congo-RCA en matière de développement urbain n'est qu'au stade d'intention, puisqu'après la

rencontre de Brazzaville les parties vont encore se rencontrer pour essayer d'approfondir le projet de mémorandum d'entente.

Le premier défi consiste à harmoniser le texte en tenant compte des réalités de chacun des deux pays. Il est clair que les États n'ont pas les mêmes problèmes dans le domaine de l'aménagement du territoire, l'assainissement dans les villes et quartiers, ainsi que dans le domaine de logement.

La République du Congo a engagé depuis quelques années des chantiers urbains qu'elle souhaite élargir, alors que son voisin doit initier des projets et penser à les développer.

Le deuxième défi est celui de la mobilisation des ressources financières en vue de concrétiser les projets étatiques. Les deux pays qui peinent à réunir les ressources internes à cause de nombreuses crises, doivent rechercher les fi-

nancements auprès des partenaires internationaux. Dans le contexte actuel, les experts insistent sur les financements innovants pour les villes écologiques et durables. Il s'agit de la redirection des subventions allouées aux énergies fossiles, la taxation des transactions financières et la taxation équitable du transport international. Et le troisième défi est celui de l'adhésion des populations respectives aux projets de développement urbain, d'assainissement dans les villes.

La ministre centrafricaine Gina Lawson Roosalem s'est montrée rassurante à propos du succès de l'initiative commune. « L'entretien avec mon homologue congolais a permis de jeter les bases de coopération dans ce domaine de développement urbain et de l'habitat. Le projet de mémorandum fixe justement les domaines de coopération sur lesquels les deux parties entendent travailler », a-t-elle précisé.

Fiacre Kombo

75 ANS DE L'ONU

Les journalistes congolais édifiés sur le rôle des Nations unies

Le système des Nations unies a organisé le 29 septembre à Brazzaville une session virtuelle de sensibilisation des journalistes congolais sur le rôle de l'organisation mondiale.

Cette rencontre s'est déroulée en présence du ministre de la Communication, Thierry Mougalla et du coordonnateur résident du système des Nations unies au Congo, Chris Mburu.

« Le renforcement des capacités des journalistes dans le traitement des informations concernant l'ONU est nécessaire. Car, en tant qu'historien du présent, ils occupent une place importante pour informer, souligner les efforts, les réussites et les échecs. Mais, comment peuvent-ils s'acquitter de ces tâches avec responsabilité et professionnalisme s'ils ne sont pas eux-mêmes informés et sensibilisés », a déclaré, Chris Mburu.

Cette session de sensibilisation répond aux objectifs poursuivis par les agences onusiennes qui militent en faveur de la liberté de la presse et le droit pour chaque citoyen d'être informé. « Les Na-

tions unies ne ménageront aucun effort pour accompagner le Congo vers cet objectif. Mes amis journalistes soyez rassurés que le système des Nations unies a de l'estime pour votre travail sans lequel le monde serait dans les ténèbres. C'est pourquoi, les chefs d'agences sont disposés à interagir avec vous pour vous fournir le maximum d'informations que vous désirez », a rassuré Chris Mburu.

De son côté, le ministre de la Communication a salué l'initiative des agences du système des Nations unies d'informer les professionnels des médias congolais de leur rôle et leurs missions. Notons qu'à l'issue de cet échange, il a été recommandé aux participants de mettre en place un réseau des journalistes spécialisés dans le traitement des questions liées aux Nations unies.

Rock Ngassakys

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

La Minusma et l'UE apportent leur soutien au G5 Sahel

Lors d'une réunion tripartite, le 29 septembre à Nouakchott, en Mauritanie, les membres du G5 Sahel et de la Minusma (Mission des Nations unies pour la stabilisation au Mali), avec l'aide de l'Union européenne se sont engagés à plus de coordination en matière de lutte contre le terrorisme.

Les échanges ont notamment concerné l'équipement militaire de la force conjointe du G5 Sahel qui attend toujours l'arrivée de vingt-quatre véhicules de transports de troupes promis l'année dernière par l'Union européenne. En attendant, la force bénéficie d'un appui conséquent de la Minusma, notamment en termes d'aides alimentaires, logistiques et médicales.

Cette rencontre a également été l'occasion d'aborder la situation actuelle au Mali, où un nouveau président de la transition et un Premier ministre ont été nommés, mais pas encore de gouvernement.

Rappelons qu'en juillet dernier, devant le Conseil de sécurité, le chef des opérations de la paix de l'ONU, Jean-Pierre Lacroix avait plaidé pour un programme de soutien international complet à la Force conjointe du G5 Sahel et à mieux financer l'appui que lui fournit la Minusma.

« Des progrès ont été accomplis dans le renforcement de la Force conjointe du G5 Sahel, grâce aux efforts de constitution de forces, à

la révision de son concept stratégique d'opération et à l'opérationnalisation du Centre d'analyse sahélien pour l'analyse des menaces et l'alerte rapide », rappelait Jean-Pierre Lacroix.

En effet, l'appui de la Minusma à la Force conjointe du G5 Sahel, mandaté par le Conseil de sécurité, pour l'approvisionnement en eau, en rations et en carburant, a également été essentiel, avait souligné l'ONU, précisant qu'au cours des derniers mois, le taux de consommation et de décaissement de l'appui fourni par la mission onusienne, grâce au financement de l'Union européenne, est passé de 21% à près de 50 %.

Cependant, la fourniture de consommables vitaux par la Mission s'est révélée particulièrement utile et parfois cruciale pour soutenir la Force conjointe. « Les limites du modèle de soutien actuel présentent des obstacles importants », estime l'ONU, soulignant que le transport des rations et du carburant aux contingents de la Force reste le plus grand défi.

Yvette Reine Nzaba

BURUNDI

L'ONU redoute une nouvelle détérioration de la situation des droits de l'homme

Après la mort du président Pierre Nkuruziza, et l'arrivée de son successeur Evariste Ndayishimiye, au pouvoir depuis deux mois, les nouvelles autorités estiment que la donne a changé en matière de respect des droits de l'homme. Gitega veut maintenant d'une coopération avec l'ONU qui soit axée sur le domaine socio-économique, dans la droite ligne de son « Plan national de développement » plutôt que de continuer à figurer sur l'agenda du conseil de sécurité.

Depuis 2015 et la crise qui a suivi la décision de l'ex-président de briguer un troisième mandat, les relations entre le Burundi et l'organisation internationale sont au plus mal. Mais la nouvelle équipe gouvernementale pense que les reproches qui sont faits au pays relèvent dorénavant du passé puisque « la page sombre sur la question est définitivement tournée ».

Du côté des Nations unies, l'on soutient qu'il n'y a pas toujours d'amélioration de la situation des droits de l'homme au Burundi. En effet, dans le récent rapport de la commission d'enquête sur le pays, qui couvre la période de depuis mai 2019, il est souligné que depuis l'entrée en fonction du nouveau chef de l'Etat, le pays n'a vu « que très peu de changements positifs ».

« L'espace démocratique reste très étroit, l'impunité persiste et il n'y a aucune indication que le nombre de violations des droits de l'homme ait baissé sous le nouveau gouvernement », note le président de la commission, Doudou Diène. « Pour l'instant, on dit que les violations continuent », indique-t-il, précisant que « la passation de pouvoir offre l'opportunité d'un



L'actuel président burundais

changement basé sur le respect des droits de l'homme (...) des principes démocratiques et de l'état de droit ».

Le rapport signale que de graves violations des droits de l'homme ont été commises dans le contexte des élections qui ont porté l'actuel président au pouvoir, citant exécutions sommaires, détentions, arrestations arbitraires, tortures et violences sexuelles. Le texte affirme que les membres et partisans du Conseil national pour la liberté, parti d'opposition ont été parti-

culièrement ciblés, afin de l'empêcher d'obtenir des sièges au parlement.

Les auteurs présumés des exactions présents dans l'administration

Il relève la présence dans la nouvelle administration de personnalités sous le coup de sanctions internationales pour leur responsabilité présumée dans des exactions commises en 2015. La commission d'enquête de l'ONU estime, par ailleurs, que même après les élections, les facteurs

de risque d'une nouvelle détérioration de la situation des droits de l'homme sont toujours présents au Burundi.

En attendant le 31 octobre, date retenue pour déposer le rapport de la commission d'enquête sur le bureau du secrétaire général de l'ONU afin que le Conseil de sécurité aujourd'hui divisée sur la question du Burundi se prononce à ce sujet, plusieurs ONG alertent la communauté internationale d'un potentiel assouplissement des mesures de surveillance du pays. C'est le

cas de Human Rights Watch qui redoute que les responsables des exactions commises durant la crise post-électorale sus évoquée ne soient pas sanctionnés par le nouveau gouvernement, dans lequel certains accusés sont encore présents.

« Actuellement au Burundi, il n'y a pas de changement sur le terrain. Il y a bien sûr un changement au sein de la présidence, un changement du chef de l'Etat, mais ce changement n'est pas vu dans le pays. Le gouvernement doit sanctionner les gens qui étaient soupçonnés de commettre des abus », déclare Lewis Mudge, directeur Afrique centrale de l'ONG de défense des droits de l'homme. « Il faut contrôler les Imbonerakure. Jusqu'à maintenant, il n'y a pas un espace libre pour les défenseurs des droits de l'homme ou bien pour les journalistes, pour qu'il fasse leur métier », ajoute-t-il, soulignant que c'est le genre de changement que l'on attend.

Rappelons que depuis 2015, l'ONU dénombre au moins 1 500 morts et près de 330 000 déplacés, après les révoltes contre un troisième mandat de l'ancien président Pierre Nkuruziza.

Nestor N'Gampoula



FONDATION
GOTÈNE



CRÉATION DE LA FONDATION MARCEL GOTÈNE

Marcel Gotène, l'un des plus grands peintres modernes africains du XX^e siècle prédisait peu avant sa mort en 2013 :

« Mon œuvre contribuera à mieux faire connaître le Congo sur les cinq continents »

Artiste du vivant inspiré des légendes de son pays, son art et son histoire continuent d'exercer une immense fascination en dépit du temps qui passe.

Si le peintre du Cosmos nous a quittés en 2013, son œuvre lui survit et nous raconte sans relâche l'histoire du Congo.

La Fondation Marcel Gotène créée et dirigée par sa famille entretiendra sa mémoire et sa notoriété au-delà des frontières et du temps.

Soutenez la fondation, préservez le souvenir de l'artiste et de son œuvre en faisant un don.

Compte bancaire de la fondation Marcel Gotène
Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) - RIB : 30015-24201-10120001668-71

84, Bd Denis Sassou Nguesso
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

✉ fondationmarcelgotene@gmail.com
www.fondationgotene.com

DÉCENTRALISATION

De nouvelles dispositions pour renforcer le pouvoir des collectivités locales

Le président du conseil départemental et municipal, maire de Brazzaville, Dieudonné Bantsimba, a invité, le 28 septembre, les conseillers à se préparer à tous les niveaux, afin d'assumer avec responsabilité de nouvelles compétences visant à renforcer le rôle des conseils dans le développement des collectivités locales.

Au cours du Conseil des ministres du 3 septembre dernier, le gouvernement a adopté deux décrets concernant les secteurs sociaux, notamment l'enseignement primaire et secondaire, l'enseignement technique et professionnel, ainsi que la santé. L'objectif global étant de favoriser le transfert effectif et réaliste des compétences et ressources humaines dans ces secteurs cruciaux de la vie locale.

Pour le maire de Brazzaville, qui présidait la cérémonie d'ouverture de la sixième session ordinaire de cette assemblée locale, le gouvernement vient, à travers ces textes, afficher sa ferme volonté de mettre en œuvre ce processus.

Le gouvernement vient de franchir un pas important

dans la mise en application des dispositions de la Constitution de 2015 qui consacre, de manière solennelle, le caractère décentralisé de la République du Congo.

« Pour une bonne gouvernance de notre collectivité, il nous faut intégrer dans nos pratiques les principes de la redevabilité, de transparence, d'efficacité, de réactivité et participation citoyenne. De cette manière, nous pourrions améliorer nos performances administratives et l'efficacité de l'action publique. Tout cela pour le bien de nos concitoyens », a rappelé Dieudonné Bantsimba.

Pour les secteurs des enseignements général et technique, ces textes sont pris en application de la loi n°16-2019 du 21 mai 2019 fixant

la répartition des compétences entre l'Etat et les collectivités locales, en matière d'enseignement préscolaire, primaire et secondaire et définissant les modalités de leur exercice.

Il s'agit, pour l'enseignement de base, du projet de décret fixant les attributions, l'organisation et le fonctionnement du conseil départemental de l'enseignement et du projet de décret fixant les attributions, l'organisation et le fonctionnement des organes de gestion des établissements scolaires de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et secondaire général et de l'alphabétisation.

Concernant l'enseignement technique et professionnel, il s'agit du projet de décret fixant les attributions, l'or-

ganisation et le fonctionnement des organes de gestion des établissements de ce sous-secteur.

Une fois mis en œuvre, ces textes permettront aux présidents des conseils départementaux ou municipaux de nommer, par arrêté, les membres des organes, ainsi que ceux des équipes de maîtrise, parmi les professionnels de l'enseignement.

Pour le secteur de la santé et la population, les assemblées locales devraient se préparer pour la mise en œuvre de la loi n°17-2019 du 21 mai 2019 fixant la répartition des compétences entre l'Etat et les collectivités locales, en matière de santé de base et définissant les modalités de leur exercice. Ceci à travers le projet de décret fixant les attributions, la composition,

l'organisation et le fonctionnement du conseil départemental de la santé et celui portant attributions, organisation et fonctionnement des organes de gestion du district sanitaire.

A cela, s'ajoutent les projets de décret portant attributions, organisation et fonctionnement des organes de gestion de l'hôpital de référence du district sanitaire, ainsi que celui des centres de santé intégrés et des postes sanitaires.

Ainsi, le médecin-chef du district sanitaire et les autres membres de l'équipe de gestion sont nommés par arrêté du président du conseil départemental ou municipal, sur proposition du comité de gestion. Idem pour le directeur et les différents responsables.

Parfait Wilfried Douniama

DÉLINQUANCE

Des élus locaux préparent une sensibilisation au phénomène de «bébés noirs»

Marlin Dominique Okemba et Gille Latran Ngabangu, deux conseillers municipaux de Brazzaville ont annoncé le 30 septembre l'organisation d'une campagne de proximité sur la lutte contre la délinquance juvénile, notamment le phénomène «bébés noirs».

Cette campagne démarrera le 10 octobre prochain à l'arrondissement 9 Djiri. Elle abordera d'autres problématiques d'intérêt communautaire. Le phénomène «bébés noirs» sera au cœur des échanges avec la population. Ce phénomène est une forme de criminalité en bande organisée.

« Au cours de ces rencontres citoyennes, nous allons sensibiliser et conscientiser les jeunes au phénomène des bébés noirs. Une occasion pour discuter en convivialité afin de trouver des approches de solution à cette situation », a expliqué Gille Latran Ngabangu.

Marlin Dominique Okemba et Gille Latran Ngabangu profiteront aussi de cette campagne qui prendra fin le 5 février 2021, pour rendre compte à leurs mandants des textes adoptés au conseil départemental et municipal. De même, ils leur expliqueront le motif des changements intervenus à la tête de la mairie de Brazzaville. Les deux conseillers vont procéder également à la sensibilisation aux mesures barrières contre la pandémie de covid-19 dont le lavage régulier des mains au savon, le port obligatoire du masque en milieu public.

Ils vont par ailleurs évoquer avec leurs mandants les enjeux des élections présidentielle de 2021 et législatives de 2022.

Firmin Oyé

EMIGRATION

Le dossier des réfugiés rwandais au Congo «clôturé»

L'ambassadeur du Rwanda en République du Congo, Jean-Baptiste Habyalimana, a déclaré le 30 septembre à Brazzaville que le dossier des réfugiés rwandais en terre congolaise a été clôturé au niveau de la tripartite entre les deux pays et le Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR).



Pierre Ngolo et Jean-Baptiste Habyalimana

« C'est un dossier clôturé depuis décembre 2017. Maintenant ce qui reste, ces Rwandais sont devenus Rwando-congolais, ayant vécu ici depuis une vingtaine d'années, se sont intégrés sur le plan socioéconomique et ne sont pas inquiétés par le pays frère, doivent régulariser leur situation administrative », a-t-il lancé. Le diplomate rwandais a signifié que ces derniers doivent être en possession des documents qui remplacent ceux d'avant. Ils

doivent disposer des documents devant leur permettre de s'intégrer définitivement. Il a précisé que s'ils veulent continuer les démarches pour avoir la nationalité congolaise, ces ressortissants rwandais sont tenus de passer par la normalisation, la régularisation de leur situation.

Arrivé au terme de son mandat diplomatique au Congo, Jean-Baptiste Habyalimana s'est exprimé à l'issue d'un entretien avec le président du sénat Pierre Ngolo.

Les deux personnalités ont parlé des relations qui existent entre les sénats du Rwanda et du Congo. En février 2019, le président du sénat rwandais a effectué une visite de travail au Congo au cours de laquelle un accord de coopération a été signé entre les deux parties.

« Nous avons échangé surtout sur cette coopération. C'est même la vision des deux sénats », a dit Jean-Baptiste Habyalimana.

Jean Jacques Koubemba

SANGHA

Le district de Kabo confronté à plusieurs problèmes sociaux de base

Mauvaises structures sanitaires et éducatives, absence d'un système d'approvisionnement en eau potable..., ce sont entre autres, les difficultés auxquelles le district de Kabo, dans le département de la Sangha, est confronté.

Il faut une traversée de plus ou moins dix minutes, sur le fleuve Sangha en partant de Ouesso, pour atteindre le district de Kabo, qui s'étend sur une superficie de 7075km².

Onze villages, repartis en deux quartiers. 90% du territoire est couvert de forêt. La population qui est estimée à 4127 habitants est constituée des bantous et peuples autochtones. « Votre présence ici est un réconfort moral », a déclaré Lucie Ondjombo, sous-préfet du district, souhaitant la bienvenue à la ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, Antoinette Dinga-Dzondo, porteuse d'une assistance humanitaire pour les sinistrés et éducative pour les enfants qui vont renouer avec l'école le 12 octobre.

Abhus Mokoualaka Moussa, chef du village de Djaka s'est, quant à lui, fait le devoir d'étaler divers problèmes auxquels la population est confrontée.



La population rassemblée, lors d'un échange avec la ministre Antoinette Dinga-Dzondo

« Nous n'avons pas de dispensaire. Cela fait deux ans que les enfants ne vont pas allés à l'école. De l'eau que nous buvons est celle qui nous inonde en période de pluies, quand le fleuve sort de son lit », a-t-il indiqué.

Ici, la maladie récurrente est la diarrhée à cause de la qualité de l'eau, a poursuivi le chef du village, en pointant du doigt l'herbe dans laquelle des femmes accouchent à l'air libre. Le forage qui avait été construit par des partenaires étrangers, n'est plus

opérationnel.

Par ailleurs, les activités ne marchent pas. Pour cultiver des champs, il faut aller un peu plus loin. Là-bas, errent des éléphants et autres animaux sauvages que nous ne pouvons affronter, a expliqué Abhus Mokoualaka Moussa.

Une mosquée, érigée à quelques encablures des habitations, est l'unique lieu de culte. Musulmans et animistes font bon ménage dans cette communauté.

Par ailleurs, évoquant l'assistance humanitaire, dont la population a bénéficié en période de crue et le confinement, le sous-préfet de Kabo a souhaité que sa localité soit prise en compte dans le cadre du projet Lisungi, dédié aux ménages vulnérables et pauvres.

« Je vous ai écoutés et j'ai vu. Je transmettrai vos doléances à qui de droit », a déclaré la ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire. En réalité, les problèmes sociaux de base constatés ici ne concernent pas uniquement le district de Kabo, dans le département de la Sangha. Ils sont les mêmes dans plusieurs autres localités du pays.

Rominique Makaya

SANTÉ PUBLIQUE

Des agents du laboratoire national réclament leur salaire

Soixante-quatre agents du Laboratoire national de santé publique (LNSP) ont rendu publique, le 30 septembre à Brazzaville, une pétition pour dénoncer leur désarroi relatif à leur radiation «non-justifiée» du bordereau de paiement de cet établissement.

Deux types de contrats lient ces agents regroupés en collectif 64 au laboratoire national. Certains sont régis par des contrats à durée indéterminée tandis que d'autres bénéficient des contrats à durée déterminée. En effet, pour le premier cas, les agents ont perçu des arriérés de salaires d'avril et mai 2019 sur la base de leur état de sommes dues courant janvier 2020, en attendant la régularisation dans les bordereaux de salaires. Ils totalisent actuellement neuf mois de salaires impayés.

« A l'arrivée de l'actuel directeur général par intérim, tout a changé, les soixante-quatre agents recrutés sont mis à



Daniel Gaëtan Etokabéka, président du Collectif 64, répondant aux questions des journalistes/Adiac

l'écart. Ainsi, ils sont privés de leur droit de travailler au sein du laboratoire pour des raisons d'inexistence de dossiers au service administratif », souligne la pétition.

Selon les membres du collectif 64, l'argument évoqué est « falacieux » et ils exigent plus de « lumière » à l'heure du combat contre les antivaleurs car, disent-ils : « Nos dossiers ont été déposés et traités au service du personnel par la cheffe de

section gestion des carrières, au service de l'administration et des ressources humaines. Ils ont été contrôlés et les diplômes authentifiés par la déléguée du contrôle budgétaire ». Le collectif promet d'observer un sit-in et menace de fermer de force les locaux du laboratoire national.

Par ailleurs, le directeur général Fabien Roch Niama plaide pour l'augmentation du budget du laboratoire national de santé

publique afin de recruter définitivement ces derniers. Il a promis soumettre le dossier à l'examen du comité de direction.

« Nous avons découvert ce groupe après notre nomination. Les bordereaux des mois de janvier et février 2020 envoyés au budget ont été rejetés. La masse salariale passe de plus de quatre-vingt-quatre millions de francs à plus de cent-onze-millions de francs CFA », a indiqué Fabien Roch Niama.

Le budget annuel du LNSP est estimé à un milliard cinq cents millions de francs CFA. Et le comité de direction de cet établissement de santé n'a pas encore pour l'instant un président dûment nommé au Conseil des ministres.

« Je les avais reçus pour dire qu'ils étaient recrutés en régulation. Je leur avais dit que c'est le comité de direction qui devrait valider cette procédure et nous donner le budget. Un courrier est adressé par ma tutelle au Premier ministre pour désignation d'un président du comité de direction », a ajouté ce directeur.

Fortuné Ibara

ERRATUM

Dans notre édition numéro 3837 du 30 septembre 2020, nous avons écrit à la page 6 dans un article intitulé (Une bavure suscite de l'agitation à Nkayi) : « ... Merveille Bazonzela, une jeune fille d'une vingtaine d'années d'âge est morte à son domicile à Nkayi, chef-lieu du département de la Bouenza ». Lire plutôt : « ... Merveille Bazonzela, une jeune fille d'une vingtaine d'années est morte à son domicile à Nkayi, dans le département de la Bouenza.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Les nouveaux bacheliers congolais manifestent plus d'engouement pour la Côte d'Ivoire

Le ministre de l'Enseignement supérieur, Jean Richard Bruno Itoua, a lancé le 26 septembre à Brazzaville, les épreuves du concours d'entrée à l'Institut national polytechnique Félix Houphouët-Boigny (INP-HB) pour lequel les jeunes bacheliers congolais ont manifesté plus d'enthousiasme.

Plus de trois cents candidats sont testés autour de trois épreuves, notamment l'anglais, les cultures générale et scientifique. « C'est une opportunité de qualité pour nos jeunes. Nous avons un partenariat avec cet institut basé en Côte d'Ivoire, et comptons parmi les dix-huit pays qui fréquentent l'établissement. L'histoire des relations entre le Congo et la Côte d'Ivoire est tellement forte. Nous avons actuellement quatre-vingt-dix-sept étudiants là-bas. Nous plaçons que chaque année le nombre de candidats passe à cinquante étudiants admis en moyenne », a indiqué le ministre Jean Richard Bruno Itoua.

Contrôle strict, rigueur lors du déroulement du concours et trois heures de temps pour chaque épreuve. L'enthousiasme des jeunes bacheliers congolais pour l'INP-HB s'est fait remarquer.

« Ils sont totalement motivés pour leur avenir. Ils ont suivi la communication et autres messages. Nous avons travaillé avec toutes les institutions concernées. Nous avons très peu de polytechniciens au Congo. Les admis sont di-



Dans une salle de classe, le ministre Jean Richard Bruno Itoua en train de distribuer les polycopiés du teste Adiac

rectement boursiers : le paiement des frais de scolarité, le logement, les soins de santé, etc. et ils auront droit aux cantines », a-t-il ajouté. Le

ministre a également promis plaider auprès du gouvernement pour les étudiants qui fréquentent les écoles inter-Etats afin qu'ils aient un statut tran-

sitoire. Rappelons que l'Institut national polytechnique Félix Houphouët-Boigny (INP-HB) est un établissement public de

formation supérieure situé à Yamoussoukro en Côte d'Ivoire. Il est créé par le décret 96-678 du 4 septembre 1996, de la fusion de quatre établissements, afin de réduire les coûts structurels, d'allouer de façon plus pertinente les moyens et les ressources des écoles et d'harmoniser les programmes de formation. Les établissements fusionnés constituaient, avant 1996, les grandes écoles de Yamoussoukro : l'École nationale supérieure d'agronomie (ENSA), l'École nationale supérieure des Travaux publics (ENSTP), l'Institut agricole de Bouaké (IAB), et l'Institut national supérieur de l'enseignement technique (INSET).

Accompagnant cette fusion, six nouvelles écoles sont créées au sein de l'Institut : l'École supérieure d'agronomie (ESA), l'École supérieure d'industrie (ESI), l'École supérieure de commerce et d'administration des entreprises (ESCAE), l'École supérieure des mines et de géologie (ESMG), l'École supérieure des travaux publics (ESTP), et l'École de formation continue et de perfectionnement des cadres (EFCPC).

Fortuné Ibara

PUBLI-INFO

Brazzaville au cœur du leadership des deux plus jeunes conseillers municipaux et départementaux

Les deux plus jeunes conseillers municipaux et départementaux de Brazzaville, les distingués Gilles Latran Ngabangui et Marlin Dominique Okemba, ont tenu un point de presse à l'hôtel GHS pour informer l'opinion nationale de la quintessence et du bien-fondé des activités qu'ils mèneront à Brazzaville entre le 10 octobre 2020 et le 5 février 2021.

Devant la presse locale représentée, à l'initiative des deux plus jeunes conseillers municipaux et départementaux de Brazzaville, il s'est tenu ce mercredi 30 septembre 2020 un point de presse qui a réuni les chevaliers de la plume et du micro, dans la salle de l'hôtel GHS de la Coupole. La communication était axée sur les descentes qu'effectueront les conseillers Gilles Latran Ngabangui et Marlin Dominique Okemba dans les différents arrondissements de la capitale brazzavilloise entre fin 2020 et début 2021 dans l'objectif de rencontrer les populations locales, entretenir un échange patriotique, les conscientiser sur l'engagement citoyen et les sensibiliser aux enjeux de l'heure et ceux à venir, à savoir l'urgence sanitaire et les mesures sociales ainsi que les prochaines échéances électorales.

Une initiative inédite, une nouvelle expérience de la démocratie à Brazzaville et au sein de la jeunesse : les conseillers Gilles Latran Ngabangui et Marlin Dominique Okemba, conscients du caractère « innovant » et « nouveau » de leurs activités, ont opté, bien avant de lancer leurs activités, à réunir les journalistes pour éclairer l'opinion nationale sur le bien-fondé, les motivations, le déroulement et l'issue salvatrice des activités qu'ils tiendront successivement dans tous les arrondissements de Brazzaville.

Jouissant d'un statut particulier et œuvrant dans une ville municipale et départementale qui jouit, elle aussi, d'un statut particulier, les deux plus jeunes conseillers municipaux et départementaux parlent le même langage et conjuguent leurs efforts pour mettre le



leadership juvénile au service des populations de cette ville municipale.

Dans leur communication faite ce mercredi 30 septembre, à l'attention de la presse, nous avons retenu qu'il est question de rencontrer les populations des neuf arrondissements de Brazzaville et échanger avec elles sur les différentes questions liées à la vie sociale de cette commune afin de voir ensemble les différentes pistes de solution. Dans cet esprit, et dans le contexte des activités à venir, il s'agira pour eux de développer la proximité, dans le dialogue franc et une relation de confiance, ainsi organiser des discussions à la hauteur des besoins réels de la communauté locale. « La politique est une affaire sérieuse et donc notre démarche consiste à mettre en avant l'esprit de travail, mais un travail de proximité. Nous voulons toucher par-dessus tous ceux-là que nous appelons les bénéficiaires de la démocratie », a martelé le conseiller Gilles Latran

Ngabangui.

À la question de savoir si cette démarche n'était pas un stratagème pour promouvoir un candidat à la présidentielle de 2021, le conseiller Gilles Latran Ngabangui a déclaré : « Les mandats en politique sont des mandats d'action et non d'inaction. Nous avons pensé qu'il était possible d'inaugurer une autre façon de faire la politique. Vous remarquerez qu'il n'y aura pas d'affiches publicitaires allant dans le sens de promouvoir un candidat. Aussi, nous devons éviter de tomber dans l'amalgame qui puisse nous empêcher de faire notre travail. »

Face au combat délicat contre la propagation du coronavirus que mènent le gouvernement et les forces vives de la Nation, les conseillers Gilles Latran Ngabangui et Marlin Okemba ne vont ménager aucun effort, à travers leurs descentes, pour contribuer à la lutte contre la Covid-19 en sensibilisant les populations locales sur les mesures et gestes

barrières. Dans le même contexte, l'échange portera sur les mesures sociales prises par le gouvernement. Donc, il s'agira de recueillir les doléances des populations par rapport à ce moment pénible.

En outre de la sensibilisation sur la protection à la Covid-19, les descentes qu'ils effectueront dans les prochains jours, ont-ils souligné, auront aussi pour mission de conscientiser les jeunes et les sensibiliser sur les enjeux des années qui suivront à partir de 2021. Ils ont laissé entendre que des échanges citoyens dignes de la démocratie et de l'esprit républicain seront à l'ordre du jour afin de constituer un mémorandum et le soumettre à qui de droit pour une meilleure exploitation ainsi que la satisfaction des besoins essentiels des populations.

Selon le même esprit, c'est donc par obligation de redevabilité que les deux plus jeunes conseillers feront la restitution du contenu des travaux que porte le nouveau maire. « En vue de la bonne foi et de la réelle ambition dont fait preuve le nouveau président du Conseil municipal et départemental de Brazzaville, sauf à faire de l'hypocrisie et de la mauvaise foi une romance, nous lui devons un appui indéfectible et un soutien total », a souligné, pour sa part, le conseiller Marlin Okemba.

D'après le calendrier d'activités adopté et présenté par les deux conseillers, la première activité aura lieu dans l'arrondissement 9 Djiri, ensuite Ouénzé ; Bacongo ; Mougali ; Poto-Poto ; Makélékélé ; Mfilou ; Madibou, et enfin, Talangai.

NÉCROLOGIE



Mmes Balimba née Maseké Victorine, Makouézi née Maseké Alphonsine, les enfants et les petits enfants ont le regret d'informer les parents, amis et connaissances du décès de leur sœur, mère et grand-mère Hélène Naomie Maseké "Imperiale", survenu le 20 septembre à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n° 14, rue Dahomey Poto-Poto en face de l'église Sainte-Anne du Congo. Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.

Véran Carrhol Yanga, journaliste, rédacteur en chef adjoint du bi-hebdomadaire La Semaine Africaine ; les familles Yanga et Mavoungou, informent les parents, amis et connaissances du décès le 25 septembre à Pointe-Noire de Jean-Félix Yanga, ancien contrôleur d'Etat à la CNSS et à l'ex-SNDE. La date et le lieu de l'inhumation vous seront communiqués ultérieurement. Dieu a donné, Dieu a repris. Qu'il soit loué.



João Mbemba, agent des Dépêches de Brazzaville et famille informent les amis et connaissances du décès de Mme Mafimba née Iboko Obambo Mokanga Edwige, le 22 septembre à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n°74, rue Dahomey à Poto-Poto (arrêt Mucodec, avenue de France). La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



La famille Padonou a la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur fils, frère, père et oncle Isaac Carle, survenu le 22 septembre à Pointe-Noire. La veillée se situe au quartier Mvoumvou, avenue Louis Portella (domicile Padonou). L'inhumation est fixée pour le samedi 3 octobre au cimetière de Vindoulou à Pointe-Noire.



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un **Espace de Vente:** Une sélection unique de la **LITTÉRATURE CLASSIQUE** (africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un **Espace culturel** Pour vos **Manifestations :** Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace, Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.

Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassou N'Goussou immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert
DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
SAMEDI 9 h - 13 h



COOPÉRATION

La Chine offre du matériel informatique à la mairie de Brazzaville

Composé essentiellement d'ordinateurs, le don de la partie chinoise a été réceptionné, le 29 septembre par le président du Conseil départemental et municipal de Brazzaville, Dieudonné Bantsimba.

C'est l'ambassadeur de Chine au Congo, Ma Fulin, qui a remis ce don au maire de la ville. Celui-ci est composé d'ordinateurs portables et de bureau, des imprimantes et des accessoires informatiques. Le don s'inscrit dans le cadre de l'assistance de la Chine au Congo, l'un de ses partenaires stratégiques. Il témoigne aussi la volonté de la Chine quant à renforcer la coopération avec le Congo. Cette aide permettra aux services municipaux de travailler dans les conditions optimales et modernes.

« Les peuples congolais et chinois sont de bons frères. Nous voulons témoigner cette fraternité par des actions amicales et fraternelles, surtout par la réalisation des projets dans cette ville. C'est dans ce but que nous sommes venus à la rencontre du maire et avons profité pour faire ce



Ma Fulin remettant le don au maire de Brazzaville/Photo Adiac

geste. Cette visite coïncide avec la fête de la lune et la fête nationale de la Chine, deux événements les plus importants dans notre pays », a indiqué Ma Fulin.

Pour le président du conseil départemental et municipal de Brazzaville, la donation vient à point nommé souder à nouveau les relations bilatérales et fortifier les liens qui existent entre les deux peuples. « Ce matériel sera géré à bon escient. Il nous permettra de renforcer les capacités de nos services. Nous réitérons notre disponibilité à collaborer avec les villes chinoises. Fait à l'occasion des fêtes d'indépendance et de la lune, qui est une fête de la famille, ce geste vient témoigner notre familiarité avec le peuple chinois », a déclaré Dieudonné Bantsimba.

Firmin Oyé

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



*CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr





ADIAC NEWSLETTER

L'information du Congo
et de sa région en **UN CLIC!**

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter
et restez informé des principaux faits marquants de l'actualité



**ABONNEZ-VOUS
GRATUITEMENT**



SCANNEZ
LE QR CODE

www.adiac-congo.com/content/newsletter

Enter votre adresse email

VALIDER

AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Gesso
Brazzaville - République du Congo
(+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepechesdebrazzaville.fr

CONSEIL DÉPARTEMENTAL ET MUNICIPAL

Un budget supplémentaire de plus de 20 milliards francs CFA

L'assemblée locale de Pointe-Noire a adopté le budget supplémentaire exercice 2020 qui s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de vingt milliards cinq cent seize millions quatre cent trente-huit mille huit cent quarante-quatre francs CFA (20.516.438.844 FCFA).

Le budget primitif, adopté dans un contexte de crise économique consécutive à la baisse drastique des cours du pétrole, n'a pu s'exécuter normalement à cause des effets conjugués de la crise sanitaire du coronavirus (covid-19) qui a perturbé gravement les équilibres macro-économiques.

L'Etat ayant consenti un appui budgétaire supplémentaire de deux milliards de francs CFA, en plus de celui de quatre milliards de francs CFA, le conseil départemen-

tal et municipal de Pointe-Noire a été amené à élaborer un budget supplémentaire.

Ainsi, lors de la dixième session ordinaire dite administrative, les élus locaux ont adopté, à l'unanimité avec amendements, le budget supplémentaire du conseil exercice 2020.

Ce budget s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de vingt milliards cinq cent seize millions quatre cent trente-huit mille huit cent quarante-quatre

francs CFA contre vingt et un milliards neuf cent millions francs CFA, soit une baisse de 6,32% par rapport au budget primitif.

Clôture de la session, le député-maire de la ville de Pointe-Noire, Jean François Kando, a exprimé sa reconnaissance au président de la République, Denis Sassou N'Gueso pour l'appui budgétaire supplémentaire alloué à la ville océane. « Cette enveloppe va nous permettre de poursuivre les travaux

d'amélioration des voiries urbaines pour le plus grand bien de nos populations », a-t-il dit.

Pointe-Noire, une ville en plein chantier

Depuis un certain temps, le conseil départemental et municipal a initié de nombreux chantiers à travers la ville, et ces chantiers une fois finis, vont non seulement changer la physionomie de la capitale économique, mais également améliorer les conditions de

vie des populations.

« Nous pouvons dire sans risque d'être contredit que la ville est vraiment en chantier et cela n'a pour objectifs que la satisfaction et l'amélioration des conditions de vie de nos concitoyennes et concitoyens », a Jean François Kando, lors d'une visite de chantiers. Il a demandé aux maires d'arrondissements de veiller à l'entretien des collecteurs de la ville en cette période de pluies.

Hugues Prosper Mabonzo

FORMATION EN SANTÉ

Le CPPEVS initie des sessions de renforcement de capacités

Le Centre de prévention, de promotion d'éducation et de veille sanitaire ((CPPEVS) a lancé à son siège social en partenariat avec la direction départementale de la santé de Pointe-Noire et l'appui de l'inspection générale de la santé la série des formations continues du personnel de santé évoluant dans les centres et structures sanitaires privés.



Photo de famille après la formation/DR

Ces formations continues dénommées « Le samedi du paramédical » visent à renforcer les capacités du personnel de santé du secteur privé. C'est en réponse aux recommandations du premier forum des structures sanitaires tenu les 15 et 16 janvier 2020 dans la ville océane que le CPPEVS a tenu à initier ces formations, eu égard au manque de formation chez certains agents évoluant dans les centres et structures de santé privés.

Au cours de cette première formation, le Dr Sarr Abdoul, cardiologue, a exposé sur la prise en charge de la tension artérielle tandis que le Dr Brell Moukengué, gynécologue, a développé le thème « Le suivi global de la grossesse et le pronostic d'accouchement ». Davy Herman Malanda a, de son côté, entretenu l'assistance sur « Les soins de santé primaires, la référence et la contre-référence, le partenariat structures sanitaires-communauté ».

De nombreux responsables des centres et structures privées ont pris part à cette formation qui a permis aux participants de garnir leur savoir médical, un plus non négligeable qui va contribuer à la réduction des cas de morbidité dans le pays.

À la fin de l'activité, Davy Herman Malanda, responsable du CPPEVS, a souhaité que les responsables des structures privées et leurs agents absents à la première session se joignent à l'initiative lors de la prochaine formation prévue pour le 24 octobre prochain.

Hervé Brice Mampouya

OBSÈQUES

L'entraîneur Claude Marie Kenzo a été conduit à sa dernière demeure

Décédé le 16 septembre à l'hôpital général Adolphe Sicé de Pointe-Noire, l'ancien entraîneur des équipes As Chéménots, Diables -Noirs, Cara, V.Club mokanda, As police, La Mancha, Claude Marie Kenzo dit « Ossey » pour les intimes a été inhumé le 26 septembre au cimetière municipal de Vindoulou en présence des parents, amis et connaissances éplorés.

Les membres de la fédération congolaise de football, la ligue nationale de football, la ligue départementale de football, les sportifs, dirigeants et représentants de clubs ont rendu un hommage mérité ce 26 septembre au cours d'une cérémonie organisée au Complexe sportif de Pointe-Noire. Au nombre des participants à l'ultime adieu on a noté la présence de Cédric Nanitelamio, entraîneur de l'As Otoho, le coach Danh des Diables noirs et son adjoint Théo sans oublier le

lustre disparu qui a laissé de bons souvenirs dans la ville océane, notamment ces dernières années où il a participé avec brio au renouveau du CS la Mancha du président Eric Moandhalt qui, en guise de reconnaissance à son ex-entraîneur disparu s'est activement impliqué lors de cette dure épreuve.

Parti pour la Guinée équatoriale qui était devenue au fil des temps sa seconde patrie, le coach Claude Kenzo, qui avant sa mort a entraîné l'équipe Les lions végétariens de Malabo, fut évacué le 13

fut un passionné du football. À Bacongo, au quartier 3 Francs où il a grandi, il a laissé de nombreux souvenirs comme footballeur d'abord à la pelote puis au gros ballon en évoluant notamment à l'As Brésil de Bacongo puis plus tard dans Cs Kahunga dans les années 80 comme attaquant de pointe à la frappe lourde et redoutable. Amoureux du ballon rond et soucieux d'encadrer les jeunes, Claude Kenzo se lance dans la carrière d'entraîneur à l'As Suco de Nkayi, au CS Kahunga, à Diables noirs, Cara, As Chéménots, V.club mokanda, As police de Brazzaville, CS La Mancha de Pointe-Noire.

Grâce à son talent d'excellent communicateur et d'entraîneur compétent, il est sollicité dans les années 2000 en Guinée équatoriale où il va entraîner les équipes : Deportivo Niefan de Bata, Sony Ella Nguema, Fc Akounangui et le Deportivo de Mongomo. Il a aussi évolué en Angola comme entraîneur au sein du Sporting de Cabinda, Academica de Soyo et Deportivo de Lubango sans oublier au Gabon où il a entraîné le Fc 105 de Libreville.

H.B.M.



Les sportifs rendant la dépouille de coach Kenzo/DR

coach Madis Madienguila, le président Potard de l'Etoile du Congo. Les anciens footballeurs et les actuels aussi ont tenu également à rendre un hommage mérité à l'il-

septembre à Pointe-Noire où, malheureusement, il va trouver la mort trois jours plus tard.

Claude Kenzo qui vient de quitter la terre des hommes

SANGHA

Le Centre de développement social de Sembé ouvert aux jeunes désœuvrés

Le 30 septembre, la ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, Antoinette Dinga-Dzondo, a officiellement lancé les activités de la structure d'apprentissage des métiers visant à faciliter l'insertion socio-professionnelle des jeunes.

Le Centre de développement social de Sembé, composé de cinq compartiments, est bâti sur une superficie de 1183m². Le bloc administratif comprend, entre autres, une salle polyvalente avec une capacité d'accueil de deux cents places. Le bâtiment dédié à la formation pratique peut quant à lui recevoir seize apprenants par spécialité. « Ici, la formation concernera la couture, la coiffure mixte, la menuiserie, les métiers de l'informatique ou numérique et bien d'autres », a indiqué le directeur général des affaires sociales, Christian Mabilia. Dans un premier temps, a-t-il précisé, l'apprentissage portera sur deux filières : la coiffure et menuiserie. Les salles qui accueilleront les apprenants pour la séances



Le Centre de développement social de Sembé désormais opérationnel/Adiac

théoriques et pratiques sont équipées. L'érection de cette structure cofinancée par le gouvernement congolais et la Banque africaine de développement

finira par assurer le bien-être du grand nombre, a estimé le maire de Sembé, René Tong. « Il n'y a pas que les jeunes de la communauté urbaine de Sembé qui vont en tirer

profit mais aussi ceux des localités environnantes », a-t-il déclaré en indiquant qu'il s'agit là d'une initiative visant à renforcer la lutte contre le chômage.

A quelques kilomètres de là, dans la localité de Ntam près de la frontière avec le Cameroun, un autre Centre de développement social est également érigé. Les équipements sont disponibles mais pas encore installés. Avant le lancement de celui de la communauté urbaine de Sembé, la ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire s'y est rendue pour toucher du doigt la réalité et voir dans quelle mesure rendre ce centre opérationnel le plus tôt possible. Un appel est donc lancé aux jeunes, hommes et femmes vulnérables des localités de Sembé et de Ntam de s'inscrire en masse pour suivre la formation qui est gratuite et qui facilitera l'insertion socio-professionnelle.

Rominique Makaya

FÉDÉRATION DE TAEKWONDO

Rock Cyr Popossi Manzimba ne sera pas candidat à sa propre succession

Le président de la Fédération congolaise de taekwondo (Fécotae) a annoncé, le 29 septembre, sa décision de prendre congé de la discipline, après avoir passé dix-neuf mois à la tête de la structure.

A l'heure où les annonces de candidature fusent dans les différents états-majors sportifs nationaux, la Fécotae s'engage dans l'optique de l'alternance, puisqu'à quelques semaines des assemblées générales électorales, l'actuel président a décidé de jeter le tablier. Rock Cyr Popossi Manzimba l'a signifié lors d'un entretien exclusif avec « Les Dépêches de Brazzaville ».

Le président sortant a justifié son choix par le fait que sa mission, à la tête de la Fécotae, a été accomplie, estimant qu'il est temps de laisser la place à d'autres sportifs qui devraient poursuivre ce travail.

« Je profite de votre journal pour déclarer que je ne suis pas candidat dans un quelconque poste à la Fécotae. J'avais pour objectif de ramener la maison taekwondo là où elle se trouve. Le taekwondo se porte bien. A ceux qui ont l'opportunité, les moyens et le temps à y consacrer, de venir prendre la relève, parce qu'à un certain moment, il faut savoir arrêter et laisser la chance à d'autres. La gestion d'une Fédération est comme de la pastèque, vert à l'extérieur et rouge à l'intérieur », a dé-



Rock Cyr Popossi Manzimba/Adiac

claré Rock Cyr Popossi.

Selon lui, l'essentiel a été fait et l'équipe, dont il a encore la charge, a accompli avec succès la tâche qui lui a été confiée.

« En dix-neuf mois, nous avons organisé la Coupe du président; l'équipe nationale de taekwondo a participé aux Jeux africains et à la Coupe de l'ambassadeur

en République démocratique du Congo. Nous avons pu organiser les passages de grades, ainsi que les stages de formation des arbitres et encadreurs. De même,

nous avons rehaussé le niveau des apprenants, en réorganisant les ligues. Je vous laisse le loisir de comprendre que l'essentiel a été fait, même si nous n'étions pas soutenus par nos partenaires traditionnels », a-t-il précisé.

Toutefois, le président sortant a salué la décision gouvernementale autorisant la reprise des activités sportives dans le strict respect des mesures barrières.

Rock Cyr Popossi Manzimba pense que cet assouplissement permettra aux sportifs de mener à terme leur programme annuel.

En attendant l'élection du nouveau président de la Fécotae, le bureau exécutif actuel de la Fédération se focalise sur la préparation de l'assemblée générale électorale, prévue en novembre prochain. Une manière, a-t-il déclaré, de baliser le chemin pour la nouvelle équipe dirigeante.

A propos de la succession, il s'est dit prêt à accompagner la future équipe, mais demande aux taekwondoïstes d'être vigilants, soulignant qu'il n'est pas question de laisser le taekwondo entre les mains des « aventuriers ».

Rude Ngoma

« ...Le taekwondo se porte bien. A ceux qui ont l'opportunité, les moyens et le temps à y consacrer, de venir prendre la relève, parce qu'à un certain moment, il faut savoir arrêter et laisser la chance à d'autres. La gestion d'une Fédération est comme de la pastèque, vert à l'extérieur et rouge à l'intérieur... »